

DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
Communes du Pays  
des Paillons

OBJET :

Désignation des membres  
de la commission d'appel  
d'offres permanente

Décision n° 22 09 17

*L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 29 septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

**Etaient présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda,, Jean-Marc Rancurel Mesdames Christine Beille-Toursher, Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Mesdames Lykke Saviane, Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : Monsieur Michel Lottier par Madame Evelyne Laborde, Monsieur Michel Calmet par Monsieur Jean-Marc Rancurel, Monsieur Gérard De Zordo par Monsieur Francis Tujague, Madame Christiane Blanc-Ricort par Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton

*Madame Béatrice Ellul a été nommée secrétaire de séance.*

Conformément aux conditions de désignation des membres titulaires et suppléants de la CAO, le président informe qu'une liste candidate a été déposée.

Cette liste propose des membres suivants :

-en qualité de membres titulaires : Messieurs Calmet, Albin, De Zordo, Vallauri, Mme Beille Tourscher.

-en qualité de membres suppléants : Mme Brun, M Alessio, Mme Laborde, Branda, M Rancurel.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé du président,  
après en avoir délibéré,**

**Désigne** à main levée, par dérogation au vote à bulletins secrets, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, les membres de ladite commission d'appel d'offres permanente :

-Titulaires : M Calmet, M Albin, M De Zordo, M Vallauri, Mme Beille Tourscher.

-Suppléants : Mme Brun, M Alessio, Mme Laborde, M Branda, M Rancurel.

*Nombre de conseillers en exercice : 30*

*Nombre de présents : 26*

*Nombre de votants : 30*

**AR Prefecture**

006-240600593-20220929-CC220917-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022

~~Pour : Messieurs~~ Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda,, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Toursher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingoard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo  
Contre : /  
Abstentions : /

**Décision n° 22 09 17**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
B. ELLUL**

**LE PRÉSIDENT  
C. PIAZZA**

